



MODALITES DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE BANK OF AFRICA

DU MARDI 29 JUIN 2021

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Compte tenu des circonstances sanitaires, le moyen de visioconférence est mis à votre disposition pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de BANK OF AFRICA qui se tiendra le mardi 29 juin 2021 à 11h.

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA VISIOCONFERENCE :

Si vous souhaitez assister à ladite assemblée générale par visioconférence, veuillez nous transmettre une **demande de participation** par mail à l'adresse AG-BANKOFAFRICA@bankofafrica.ma à laquelle devront être jointes **les pièces justificatives suivantes** en format numérisé dans un délai n'excédant pas 3 jours avant la date de l'Assemblée Générale :

- Une pièce d'identité ;
- L'attestation de blocage des actions émanant de votre dépositaire établie au plus tard 5 jours avant la date de l'Assemblée Générale ;
- Le Pouvoir dûment renseigné et signé pour les actionnaires qui souhaitent se faire représenter par un mandataire habilité à ladite assemblée.

VOTE A DISTANCE

Vous pouvez également nous adresser votre **Formulaire de vote par correspondance** préalablement rempli et signé à l'adresse mail indiquée ci-dessus, accompagné d'une **attestation de blocage de vos actions et ce, dans l'hypothèse où vous opteriez pour un vote à distance sans participation à la visioconférence.**

POUVOIR

Conformément aux dispositions légales, vous pouvez donner Pouvoir, à tout actionnaire de votre choix, à votre conjoint, à un ascendant ou descendant ainsi qu'à toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et ce, en vue de vous représenter à ladite assemblée générale. La procuration doit être accompagnée d'une **attestation de blocage des actions détenues.**

L'ensemble de la documentation de l'Assemblée Générale, notamment l'avis de réunion, le formulaire de vote par correspondance, le Pouvoir, sont disponibles sur le site Internet de la Banque : www.ir-bankofafrica.ma dans l'espace dédié aux Actionnaires.

A la réception de votre demande de participation, vous recevrez un mail de confirmation ainsi que les modalités de connexion.

IMPORTANT

Afin de pouvoir procéder à votre identification, prière d'activer la caméra de votre appareil de connexion -PC, tablette ou téléphone portable- le jour de l'Assemblée.